



CAHIER SPECIAL DES CHARGES

Addendum N° 1_Marché public de services
relatif à “l’acquisition d’une expertise
spécialisée pour le développement,
l’intégration et le déploiement de modules
d’intelligence artificielle destinés à
renforcer la plateforme digitale de
l’ONEM.”

Numéro de référence : **COD22022-10116**

Pays : **République démocratique du Congo**

Procédure négociée sans publication
préalable

*Date limite pour
demander des
clarifications :*

Jusqu'au **dixième jour**
avant la date limite de
soumission des offres

**Date limite de
soumission des offres :**

**14 septembre 2026 à
10h00' (heures de
Kinshasa)**

Cet addendum porte sur :

- 1. Le changement de la date de question de clarification (Section 3-Informations complémentaires)**
- 2. Le changement de la date d'envoi des offre (section C-Introduction des offres)**
- 3. Le formulaire d'offre de prix (point 2 de la section 8 formulaires)**

DE LA SECTION 3-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cette section est modifiée comme suit :

3.1 Gestionnaire du marché public

L'attribution de ce marché public est coordonnée par : ONGOMBE UTCHUDI Albert, expert en contractualisation et Administration, albert.ongombe@enabel.be

Tous les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les (potentiels) soumissionnaires concernant ce marché public doivent passer exclusivement par ce contact. Toute autre forme de contact avec le pouvoir adjudicateur à propos de ce marché public est interdite, sauf disposition contraire prévue dans ce cahier spécial des charges.

3.2 Demande de clarifications

Les (potentiels) soumissionnaires ont jusqu'au **07/09/2026 à 12heures** avant la date limite pour l'introduction des offres pour poser des questions concernant ce cahier spécial des charges et le marché. Les questions seront posées par écrit à par écrit à l'adresse procurement.cod@enabel.be en copiant alex.kankolongo@enabel.be , albert.ongombe@enabel.be et il y sera répondu au fur et à mesure de leur réception. Les éventuelles questions posées seront répondues directement durant cette période. Aucune information ne sera communiquée sur l'évolution de la procédure avant la notification de la décision d'attribution.

DE LA SECTION (C) - INTRODUCTION DES OFFRES

9. INTRODUCTION DES OFFRES

9.1 Sans préjudice des variantes éventuelles, le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre par marché.

9.2 Considérant l'article 14, § 2, °1 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, il ne serait pas approprié d'imposer l'obligation d'utiliser les moyens de communication électroniques visés à l'article 14, § 7, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

De par sa nature même, ce marché public est tel que les opérateurs économiques nationaux ou régionaux ne bénéficient pas d'un accès égal aux exigences liées à l'utilisation de la plateforme fédérale belge " e-Procurement ". Les caractéristiques techniques peuvent donc être discriminatoires et restreindre l'accès des opérateurs économiques à la procédure de passation de marché, notamment en ce qui concerne la vitesse et la qualité de la connexion internet, ainsi que la qualité du réseau de transport d'électricité.

De plus, les modalités spécifiques proposées par cette plateforme en matière de signature électronique ne sont pas encore compatibles avec les technologies de l'information et de la communication couramment utilisées.

9.3 Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante :

Un exemplaire original de l'offre complète sera introduit sur papier en format PDF scanné en un seul fichier annexé au mail, à l'adresse électronique, procurement.cod@enabel.be, au plus tard le 14/09/ 2026 à 10H00 heures de Kinshasa

L'objet du mail devra reprendre le numéro et l'intitulé du marché : **COD22022-10116 - l'acquisition d'une expertise spécialisée pour le développement, l'intégration et le déploiement de modules d'intelligence artificielle destinés à renforcer la plateforme digitale de l'ONEM.** à l'attention de : **Monsieur Thierry AGNANDJI, Contract Support Manager**

11. DATE LIMITE D'INTRODUCTION ET OUVERTURE DES OFFRES

11.1 Les offres doivent être en possession du pouvoir adjudicateur avant le 14 septembre 2026 à 10h00', heures de Kinshasa.

11.2 La séance d'ouverture des offres aura lieu à huis clos.

8 DES FORMULAIRES

2 FORMULAIRE D'OFFRE - PRIX

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux dispositions du CSC /COD22022-10116, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires et les prix globaux de chacun des postes de l'inventaire sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l'offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l'importance de ceux-ci.

La taxe sur la valeur ajoutée fait l'objet d'un poste spécial de l'inventaire, pour être ajoutée au montant de l'offre. Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du CSC / COD22022-10116,, aux prix suivants, exprimés en euros et hors TVA :

N°	Expert	Unité	Nombre d'HJ	Taux journalier (EUR)	Coût (EUR/HTVA) total
1	Chef de Mission / Gestionnaire de projet IA	ff	12		
2	Scientifique principal en IA / Ingénieur en apprentissage automatique (Machine Learning)	ff	22		
3	Data Scientist(s)	ff	20		
4	Ingénieur Data (fortement recommandé)	ff	18		
5	Spécialiste Assurance Qualité / Test IA	ff	10		
	(i)Total en euros HTVA		82		
6	(ii)Licence (coûts par mois max)	Mois	12		
	(iii)=(i)+(ii) : Total en euros HTVA				

Pourcentage TVA :%.

En cas d'approbation de la présente offre, le cautionnement sera constitué dans les conditions et délais prescrits dans le cahier spécial des charges.

L'information confidentielle et/ou l'information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l'offre.

Afin de rendre possible une comparaison adéquate des offres, les données ou documents mentionnés << ci-dessous ou au point ..., dûment signés, doivent être joints à l'offre.

En annexe, le soumissionnaire joint à son offre

Le soumissionnaire déclare sur l'honneur que les informations fournies sont exactes et correctes et qu'elles ont été établies en parfaite connaissance des conséquences de toute fausse déclaration.

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à :

Date :

Par (Nom de l'entité) :

Représenté par (nom complet) :

Signature du représentant autorisé :

Fait à le

Toutes les autres clauses du cahier spécial des charges restent inchangées.